

Ce serait une sérieuse omission de ma part de ne pas mentionner un élément très important des relations canado-mexicaines : le tourisme. Je sais que votre ministre du Tourisme, Señor Joaquin, comprend très bien les raisons qui attirent les Canadiens dans votre pays, particulièrement pendant les mois d'hiver. Environ 350 000 Canadiens ont visité le Mexique en 1990 et ce nombre devrait augmenter cette année. Par ailleurs, les investisseurs suivent les touristes. Vous savez sans doute que la chaîne canadienne *Four Seasons* construit un hôtel, pas très loin d'ici, sur la *Paseo de la Reforma*. Des milliers de Canadiens ont appris à apprécier le climat, la culture et le style de vie mexicains grâce à leurs fréquentes visites ici. Environ 75 000 touristes mexicains sont venus au Canada en 1990. Nous espérons qu'un plus grand nombre d'entre vous viendrez nous visiter pour jouir de la vie diversifiée et trépidante du Canada, et voir les vastes paysages de forêts, de lacs, de montagnes et de plaines qui ont fait notre renommée dans le monde entier. Banff, Whistler, les Chutes Niagara et la ville de Québec ne sont que quelques-uns de nos lieux de villégiature de réputation internationale - que je vous invite à visiter.

Le Canada et les États-Unis ont pris l'initiative historique de resserrer leur appartenance à l'hémisphère en signant leur Accord de libre-échange. En éliminant graduellement les droits de douane et les autres obstacles au commerce entre le Canada et les États-Unis, l'ALE est devenu un exemple de ce que les pays peuvent espérer réaliser s'ils acceptent d'appliquer des principes économiques rationnels. Nous avons mis en place un système unique et efficace pour régler des différends commerciaux parfois difficiles. Ces différends ne touchent qu'une toute petite partie du commerce canado-américain, mais l'établissement d'un système équitable pour les régler montre toute la valeur que les deux pays attachent à leur relation commerciale. En résumé, le Canada a obtenu un accès garanti à son marché le plus important. L'Accord est un solide fondement pour la croissance.

L'Accord a déjà permis une croissance substantielle du commerce entre nos deux pays. La valeur de nos exportations aux États-Unis a augmenté de 8 milliards de dollars canadiens, ou de 7,5 p. 100, depuis que l'Accord est entré en vigueur. De plus, depuis la mise en oeuvre de l'ALE, l'excédent de notre balance commerciale avec les États-Unis est passé de 14,2 milliards \$ en 1988 à 17,4 milliards \$ en 1990.

Les entreprises canadiennes ont démontré qu'elles sont en mesure de livrer concurrence sur le marché des États-Unis. À leur demande, deux séries de réductions accélérées des tarifs douaniers, représentant 8 milliards de dollars d'échanges bilatéraux, ont été négociées. En raison du succès remporté par ces deux séries, nous avons récemment annoncé le début d'une troisième ronde de négociations. Voilà qui prouve hors de tout doute que l'Accord de libre-échange est avantageux pour les exportateurs canadiens.

Bien des gens d'affaires canadiens disent que l'ALE entre le Canada et les États-Unis a libéré de nouvelles énergies dans l'industrie